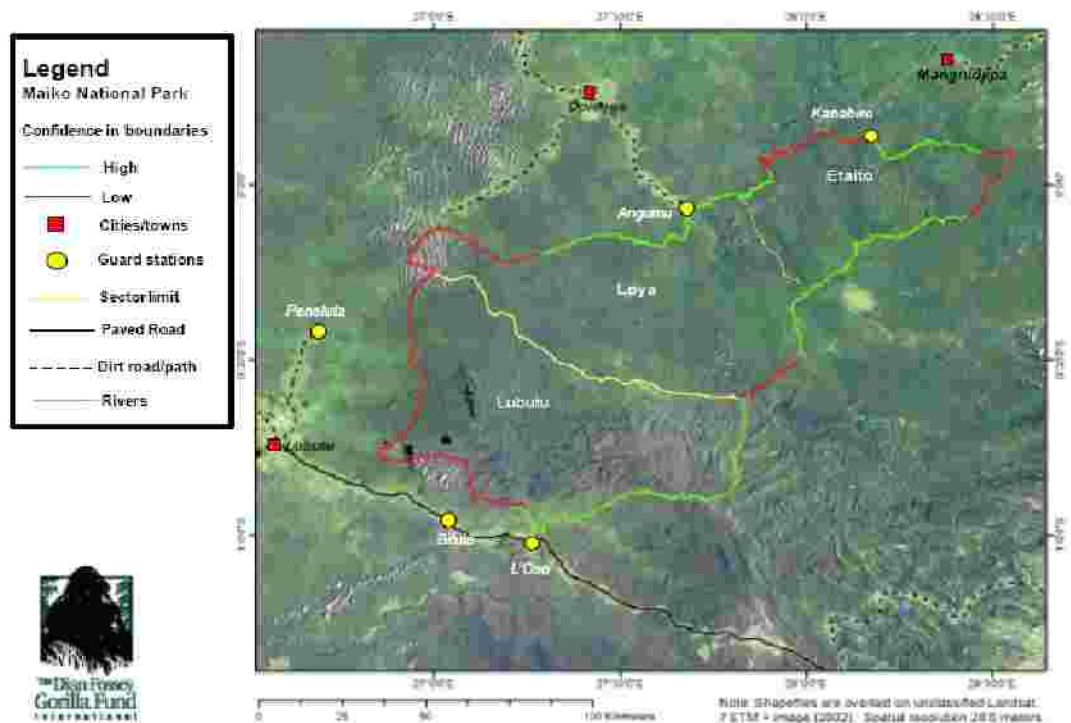


PARC NATIONAL DE LA MAIKO (PNM)

Carte

Figure 2 : Overview of the Maiko National Park



Superficie : 1 083 000 ha

Catégorie IUCN : II

Label international : Aucun

Principales pressions

- L'exploitation minière ;
- Le braconnage ;
- L'occupation illégale de l'AP par des bandes armées ;
- La pêche illicite.

Principales menaces

- Le projet de création d'une base militaire avec 5 000 hommes dans l'AP ;
- les routes.

1. Contexte : d'où part-on ?

Acte et date de création

L'aire protégée du PNM a été formellement établie à travers l'Ordonnance de la loi n°070-312 du 20 novembre 1970.

Propriétaire foncier : Etat Congolais

Institution de gestion : ICCN

Projets en cours sur l'aire protégée

- Projet de conservation des gorilles mis en œuvre par le DGF-I sur une durée de cinq ans ;
- Projet de conservation communautaire exécuté par le FFI sur une durée de cinq ans ;
- Projet d'appui à la communauté riveraine du PNM et le projet de conservation de la Maiko mis en œuvre par la société zoologique de Frankfurt. Il devrait s'étaler sur cinq ans.

WCS a également fourni un appui au parc par le passé.

Limites de l'aire protégée

La limite de l'aire protégée n'est constituée que de repères naturels mais elle est connue des autorités de gestion et des populations riveraines.

Le règlement de l'aire protégée

Les règles de l'AP sont édictées dans les textes suivants :

- L'ordonnance loi n°070-312 du 20 novembre 1970 ;
- L'ordonnance loi n°69-041 du 22 août 1969, relative à la conservation de la nature ;
- La loi n°82 du 28 mai portant réglementation de la chasse ;
- La loi n°011 du 29 août 2002, portant code forestier en RDC.

2. Planification: à quoi veut-on arriver?

Objectifs actuels de gestion

Au dire des gestionnaires, elle a été créée pour assurer la protection d'un échantillon d'écosystèmes de la forêt équatoriale.

Configuration de l'aire protégée

Le PNM ne dispose pas d'un plan de zonage. Sa configuration devrait être revue pour y intégrer la création d'une zone tampon avec un statut officiel de gestion.

Plan de gestion/aménagement et plan de travail

Il existe un draft de plan de gestion mais il n'est pas encore validé.

Suivi évaluation

Il n'y a pas de mécanisme de suivi évaluation des activités de gestion.

3. Intrants : de quoi a-t-on besoin ?

Moyens humains

L'équipe de gestion compte 154 personnes réparties comme le montre le tableau ci-dessous. Compte tenu de la surface à gérer, ce nombre est en dessous du seuil requis pour les activités de gestion essentielles.

Poste occupé	Nombre
Chef de site	1
Chef de site adjoint	1
Chef de secteur	3
Chef de secteur Adjoint	2
Chargé de Conservation Communautaire	1
Chargé de Conservation Communautaire	2
Chargé de Recherche	1
Chargé de monitoring	2
Chargé des Finances	1
Personnels Administratif	13
Personnels de surveillance	127

Recherche

Il n'existe pas d'activité de recherche dans l'AP à l'heure actuelle.

Moyens financiers

Le budget alloué à l'AP provient de deux sources : celui de l'Etat (283.000 \$) et celui provenant de bailleurs extérieurs (34.667 \$). Le budget n'est pas sécurisé car l'aire protégée ne pourrait pas fonctionner convenablement sans l'apport de fonds externes.

4. Processus de gestion: comment s'y prend-on?

Gestion des ressources naturelles

Les mécanismes pour la gestion active d'écosystèmes sensibles, d'espèces et de valeurs culturelles ne sont pas considérés.

L'application de la loi

Le personnel du PNM dispose d'un niveau de compétences acceptable pour faire appliquer les règles de droit et le règlement de l'aire protégée, mais certaines lacunes demeurent. 146 personnes participent aux activités de surveillance mais une bonne partie ne maîtrise pas les textes et règlements de l'AP.

Inventaires des ressources

Le dernier inventaire effectué sur la faune du PNM a été réalisé en 2008 par le DFGF-I et l'ICCN. Aucun inventaire sur l'habitat n'a encore été mené dans le PNM.

En 2009, une étude des activités socioéconomiques a été réalisée dans trois villages du secteur nord de l'AP. Elle a été conduite par l'ICCN.

Gestion du personnel

Outre le manque de moyens financier et matériel qui entrave la réalisation des activités du personnel, celui-ci a besoin d'un renforcement de capacités notamment dans les domaines du suivi évaluation, de la gestion des conflits, du suivi écologique et en informatique.

Gestion du budget

La majeure partie du budget de fonctionnement est octroyée par les bailleurs externes qui le gèrent suivant leur propre procédure.

Infrastructure et équipement

Le PNM dispose de matériel et de quelques installations mais leur entretien est faible. Le PNM dispose de bâtiments (bureaux, habitations, structures d'accueil) d'équipements (véhicules, bureautique, quatre motos, 15 ordinateurs, dix GPS, trois radios) et de camps de garde.

Education et Sensibilisation

Les canaux utilisés pour la sensibilisation sont les émissions radios, les ateliers et conférences débats. Les thèmes généralement traités portent sur la protection et la conservation des ressources environnementales. En novembre 2009, une conférence sur l'importance des ressources naturelles du PNM a été organisée.

Interactions avec les utilisateurs des sols voisins (public et privé)

Il y a quelques contacts entre les communautés et les gestionnaires. Certaines infrastructures ont été réhabilitées par l'AP au profit des communautés locales.

Place des communautés locales dans les prises de décision relatives à la gestion de l'aire protégée

Les communautés locales prennent part aux discussions concernant la gestion, mais ne participent pas à la prise de décision. Les requêtes qu'elles expriment, au moment de leur consultation, sont généralement considérées par les gestionnaires lors de la prise de décision.

Tourisme

Il n'y a pas de tourisme dans la zone notamment à cause de l'instabilité politique.

5. Résultats: qu'a-t-on réalisé?

Accueil visiteurs

Le PNM ne dispose ni d'installations, ni de services pour visiteurs.

Accès

Le PNM est assiégé par des bandes armées et l'insuffisance des ressources (financières et humaines) pour la surveillance ne permettent pas d'assurer le

contrôle des voies d'accès à l'AP.

Retombées économiques pour les communautés

Il n'y a pas de retombées économiques directes pour la population. Elle a cependant bénéficié de la construction d'un dispensaire communautaire et de ponts.

Etat des lieux

Malgré les fortes pressions et l'instabilité politique qui règnent dans la zone, certaines espèces phares existeraient encore dans l'AP : les gorilles dans les plaines orientales du parc, les éléphants, les okapis, les paons mais tout cela demande confirmation. Les valeurs culturelles déclinent à cause de la pratique du rite traditionnel *Kikumbi* qui a lieu sur la montagne *Longomani*.

